



Action pour l'Enfance et
la Santé au Burkina Faso
Chevalier de l'ordre du mérite

RAPPORT BILAN PHYSIQUE DES ACTIVITES 2024 DE AES /BURKINA

Février 2025

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
I. PRESENTATION DE AES/BURKINA.....	4
1. Organes de gouvernance de AES/Burkina	4
2. Vision.....	5
3. Mission	5
4. But.....	5
5. Domaines d'intervention.....	5
6. Principes directeurs.....	6
7. Zones d'intervention de AES/Burkina	6
8. Partenariat.....	7
II. BILAN D'EXECUTION PHYSIQUE DES PROJETS.....	7
1. Le projet « autonomiser les mères adolescentes par l'éducation » PROMOTE	7
2. Projet de « prise en charge de quatre-vingt (80) enfants handicapés de la commune de Ouagadougou.....	8
3. Evaluation du projet « protect the left behind by migration	8
4. Le projet « stop VIH chez les personnes handicapées »	10
5. Le projet pour la mise en œuvre des activités du FULL PORTFOLIO PROGRAMM (FPP) de GAVI et de la veille communautaire dans la vaccination	11
III. BILAN DU FONCTIONNEMENT DE AES/BURKINA.....	12
1. Tenue des instances et autofinancement de AES/Burkina.....	12
2. Gestion du centre de documentation.....	12
3. Participations aux rencontres, ateliers et formations	13
IV. PERSPECTIVES POUR 2025	13
CONCLUSION.....	13

INTRODUCTION

Ces dernières années ont été marquées par les problèmes de sécurité et de mobilisation de ressources auxquels les associations/ONG locales du Burkina Faso font face, exacerbant ainsi les conditions de vie des groupes vulnérables. Face à cette situation, AES/Burkina est restée toujours en alerte pour répondre aux besoins de sa population à travers des stratégies adoptées. L'année 2024 a été principalement consacrée à l'exécution des projets /plans d'actions en cours et à la recherche de financements. Deux démarches ont été adoptées pour la recherche de financements à savoir la démarche proactive (approcher les potentiels partenaires et demander un partenariat) et la démarche réactive (soumissionner aux appels à projets). Malgré les démarches de mobilisation, AES/Burkina n'a pas pu obtenir de nouveaux financements en 2024.

Néanmoins, AES/Burkina a poursuivi l'exécution de ses cinq (05) projets en 2024. Les appuis financiers et techniques de ses partenaires ont permis d'intervenir dans les régions du Centre et du Centre-Ouest en 2024. Les principales cibles sont les groupes vulnérables : les personnes handicapées en général, les enfants handicapés, les enfants laissés pour compte par la migration, les orphelins et enfants vulnérables, les adolescents et jeunes et les femmes vivant dans des conditions particulièrement difficiles.

En ce qui concerne le réseautage, AES/Burkina est restée active dans les différents groupes thématiques. C'est ainsi qu'elle a participé aux différentes activités du Groupe de travail Santé de la reproduction (GT/SR), du Groupe Thématique de la Santé (GT-S) du SPONG, du Groupe Thématique Humanitaire (GT-H) du SPONG, du Groupe Thématique-Protection Sociale (GT-PS) du SPONG, du RESONUT et de la COBUFADE. AES/Burkina a aussi participé à plusieurs rencontres initiées par le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST (SP/CNLS - IST), la Direction Générale de la Solidarité Nationale et de la Famille, l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), l'Institut de Recherche en Science de la Santé (IRSS) et autres ONG ou organismes.

Le présent rapport annuel fait l'économie des actions menées au cours de l'année 2024. Il se présente comme suit :

- Présentation de AES/ Burkina,
- Bilan d'exécution physique des projets,

- Bilan du fonctionnement de AES/Burkina,
- Perspectives pour 2025.

I. PRESENTATION DE AES/BURKINA

Action pour l'Enfance et la Santé au Burkina Faso (AES/Burkina) est une ONG burkinabé à but non lucratif, créée en 2001 et régie par la loi N° 064-2015/CNT du 20/10/2015 portant liberté d'association sous le récépissé N° N5110. AES/Burkina a établi une convention de coopération avec le Gouvernement du Burkina Faso sous le n° 19 du 24 août 2004. Elle a une convention de collaboration avec le Ministère de la femme, de la famille, de la solidarité nationale et de l'action humanitaire. AES/Burkina a été décorée « chevalier de l'ordre du mérite » par le gouvernement du Burkina Faso le 8 décembre 2010. Les coordonnées de l'association sont les suivants :

- Boite postale: 06 BP 9292 Ouagadougou 06, Email: aesburkina@aes-burkina.org
- Téléphone. : 00226 25 47 61 53 / 01 70 36 36, WhatsApp : 71 97 71 97

1. Organes de gouvernance de AES/Burkina

Ils sont au nombre de trois (03) à savoir : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau Exécutif.

L'Assemblée Générale est composée des membres fondateurs, membres adhérents, membres d'honneur et des sympathisants de l'organisation. L'AG se réunit au moins une fois par an en session ordinaire. Elle peut se réunir en session extraordinaire sur proposition des deux tiers (2/3) des membres en règle vis -à- vis de leurs obligations. L'Assemblée Générale est convoquée par le président du CA, qui met en place un bureau de séance.

Le Conseil d'Administration (CA) est composé de cinq (5) membres dont quatre (4) membres externes ou internes à l'organisation et un (1) représentant des travailleurs de l'organisation. Les membres du CA sont élus en AG. Le CA se réunit une fois par an en session ordinaire Il peut aussi se réunir en session extraordinaire. Les réunions sont convoquées par le président du CA.

Le Bureau exécutif est dirigé par un président/Directeur Exécutif. Le BE est composé de cinq (5) membres :un président, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier général et un trésorier général adjoint.Le BE se réunit

trimestriellement en sessions ordinaires. Il peut aussi se réunir en sessions extraordinaires. Les réunions sont convoquées par le président soixante-douze (72) heures à l'avance avec ordre du jour.

Pour le fonctionnement quotidien, AES/Burkina a une équipe composée d'agents permanent et temporaire (Cf. organigramme en annexe).

2. Vision

La vision de AES/Burkina est la réalisation d'un monde de solidarité et d'équité qui garantit et protège la satisfaction intégrale des besoins essentiels des groupes vulnérables (notamment les enfants, les jeunes et les femmes), la défense continue de la paix et des valeurs culturelles au niveau local, et la prise en compte de la dimension genre dans les actions et les décisions locales au sein des communautés et des ménages.

3. Mission

La mission de AES/Burkina est de promouvoir des améliorations durables dans les conditions de vie et dans les perspectives d'avenir des enfants, des jeunes, des femmes et des autres groupes vulnérables au Burkina Faso, à travers des actions soutenues en faveur de l'application, sans distinction aucune, des conventions internationales sur les Droits humains, particulièrement la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE).

4. But

Action pour l'Enfance et la Santé au Burkina Faso a pour but principal de contribuer à la lutte contre la pauvreté en vue de la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD). Pour cela, elle vise à promouvoir, sur la base de la Convention relative aux Droits de l'Enfant, l'amélioration durable des conditions de vie des enfants et des jeunes sans distinction de race, de religion, de culture ou de genre. Elle lutte également pour la promotion des droits des femmes qui vivent dans des conditions difficiles.

5. Domaines d'intervention

AES/Burkina intervient principalement dans le domaine de la « protection de l'enfant ». L'organisation intervient aussi dans d'autres domaines qui sont susceptibles de réduire la pauvreté au niveau des groupes cibles. Il s'agit notamment de :

- l'appui aux jeunes et aux femmes vivant dans des conditions particulièrement difficiles ;
- l'éducation et la formation professionnelle des enfants et jeunes ;
- la santé (santé de la reproduction, soins de santé primaires, sécurité alimentaire et nutritionnelle, vaccination, etc.), la population (dividendes démographiques, planification familiale...) et le VIH/SIDA ;
- le développement communautaire en milieu rural et péri urbain y compris la promotion des Activités Génératrice de Revenus (AGR) ;
- le financement local de la santé (mutuelle, financement des coûts de santé), en vue de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) ;
- le genre et développement.

6. Principes directeurs

- La priorité à l'intérêt des enfants et jeunes ;
- La durabilité des interventions de AES/Burkina par la pleine participation des groupes bénéficiaires aux actions et interventions les concernant ;
- L'équité et l'éthique dans le cadre des interventions ;
- La gestion basée sur la performance ;
- Le respect des lois et règlements en vigueur dans le pays ainsi que la prise en compte des politiques et stratégies sectorielles définies par le gouvernement.

7. Zones d'intervention de AES/Burkina

- Région du Centre : Province du Kadiogo ;
- Région du Centre-Nord : Provinces du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga ;
- Région du Centre-Sud : Provinces du Bazéga, du Nahouri et du Zoundwéogo ;
- Région de la Boucle du Mouhoun : Provinces de la Kossi, du Sourou, des Balé et du Mouhoun ;
- Région du Centre-Ouest : Province du Boulkiemdé ;

- Région des cascades : Province de la Comoé ;
- Région des Hauts Bassins : Provinces du Houet et du Kéné Dougou ;
- Région du Sud-Ouest : Provinces du Poni et de la Bougouriba.

8. Partenariat

AES/Burkina compte différents types de partenariats qui se présentent comme suit :

- **Partenariat communautaire** avec les Organisations à base communautaire (OBC) pour leur implication à la mise en œuvre des actions de développement.
- **Partenariat opérationnel et technique** avec les services techniques de l'Etat et les Organisations non gouvernementales.
- **Partenariat institutionnel** avec les structures déconcentrées et les collectivités locales des zones d'intervention pour une décentralisation des interventions.
- **Partenariat stratégique** à travers les réseaux pour l'orientation des actions et le plaidoyer auprès des décideurs.
- **Partenariat financier et technique** avec les organismes bilatéraux et internationaux.

II. BILAN D'EXECUTION PHYSIQUE DES PROJETS

AES/Burkina a exécuté cinq (05) projets en 2024 qui sont les suivants :

- Le projet « autonomiser les mères adolescentes par l'éducation » PROMOTE
- Le projet de « prise en charge de quatre-vingt (80) enfants handicapés de la commune de Ouagadougou » ;
- Evaluation du projet « protect the left behind by migration » ;
- Le projet « stop VIH chez les personnes handicapées » ;
- Le projet pour la mise en œuvre des activités du FULL PORTFOLIO PROGRAMM (FPP) de GAVI et de la veille communautaire dans la vaccination.

1. Le projet « autonomiser les mères adolescentes par l'éducation » PROMOTE

Le projet de recherche-action dénommé « Autonomiser les mères adolescentes par l'éducation (PROMOTE) » est financé par African Population and Health Research Center (APHRC) et mis en œuvre par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP). Le projet d'une durée d'un an, va d'octobre 2023 à septembre

2024. Il vise à accroître les connaissances des adolescentes mères sur la santé reproductive, la santé mentale, la violence sexiste et la prise en charge des enfants. En 2024, 144 séances de formation étaient prévues à l'endroit des filles mères adolescentes. Les 144 séances ont été réalisées comme prévu pour l'année 2024. D'octobre 2023 à septembre 2024, 192 séances de formation ont été réalisées dont 24 séances de formation par groupe. Ces séances ont permis de toucher 116 mères adolescentes.

2. Projet de « prise en charge de quatre-vingt (80) enfants handicapés de la commune de Ouagadougou

Ce projet est financé par l'UNICEF avec l'appui technique de la Direction de la Protection et de la Promotion des Personnes Handicapées (DPPH). Son objectif général est de « **contribuer à la protection et à la promotion des enfants handicapés dans la commune de Ouagadougou** ».

Les résultats suivants ont été atteints en 2024 :

- soixante (60) enfants handicapés ont reçu une contribution à la prise en charge des frais de scolarité, des frais de tenue et de la cantine;
- vingt (20) enfants handicapés ont été appuyés dans la formation professionnelle à travers le paiement des frais de formation.

Le taux d'exécution du projet est de 100%.

3. Evaluation du projet « protect the left behind by migration

Les activités de suivi du projet « protect the left behind by migration » ont été financées par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population. Le projet avait une durée de 12 mois de décembre 2022 à décembre 2023. Il était axé principalement sur la sensibilisation des droits de l'enfant, l'autonomisation des parents/tuteurs des « enfants laissés derrière » ou « left behind » et l'apprentissage aux métiers des left behind de plus de 16 ans déscolarisés ou non scolarisés.

L'objectif général du projet était de « Contribuer à réduire les inégalités dans l'enfance liées aux migrations Sud-Sud dans la région du Centre-Ouest au Burkina Faso ». Au terme de la mise en œuvre, les résultats suivants ont été atteints:

- 51 ménages des left behind ont été identifiés dans les cinq (05) communes ;

- 51 ménages des left behind ont été interrogés sur leurs conditions de vie ;
- 704 personnes ont été touchées par les visites à domicile sur les droits de l'enfant ;
- 146 personnes ont été touchées par les causeries éducatives sur les droits de l'enfant ;
- 32 parents/tuteurs ont été formés aux métiers de leur choix ;
- 50 parents/tuteurs ont été appuyés dans le domaine de l'installation ;
- 47 parents/tuteurs ont participé à la journée d'échange sur la gestion de fonds et sur les facilités d'accès aux crédits en collaboration avec la caisse populaire de Koudougou;
- 92 left behind ont reçu des connaissances sur les droits de l'enfant, les pires formes du travail des enfants, les violences faites aux enfants ;
- 11 left behind de plus de 16 ans ont été formés aux métiers de leur choix.

Ce projet a été mis en œuvre en collaboration avec les Directions régionales et provinciales du genre et de la famille et de l'assistance humanitaire et avec les services déconcentrés de l'action sociale des cinq communes concernées par le projet.

L'évaluation du projet a été réalisée en 2024. Il a consisté à faire le suivi des activités des bénéficiaires ayant été formés et reçu des kits d'installation pour leur AGR. 07 left behind sur les 10 appuyés ont été visités. 06 visites ont eu lieu à l'atelier en présence des formateurs. Grâce à leur assiduité, ils ont acquis un savoir-faire dans leur domaine d'apprentissage.

Une fille appuyée en tissage travaille à son propre compte et forme actuellement deux autres filles de son village. L'équipe a apprécié positivement ses productions. Tous les left behind visités poursuivent leurs activités d'apprentissage ce qui augure de lendemain meilleur.

Au total, 18 parents/tuteurs ont été visités lors de la mission de suivi. La grande majorité des parents/tuteurs poursuivent leurs activités génératrices. Parmi ceux qui ont reçu les petits ruminants il y a ces cas de figure :

- ceux dont le cheptel a doublé, de deux ils ont actuellement quatre moutons ;
- ceux qui ont trois moutons ;
- ceux dont les moutons sont en gestation ;
- ceux qui ont un mouton car ils ont été victimes de vol d'un mouton.

Pour les mères/tutrices qui sont dans la préparation du soubala, elles arrivent aussi à subvenir à leurs besoins et ceux de la famille.

4. Le projet « stop VIH chez les personnes handicapées »

Ce projet est financé par la Fondation de France pour une durée de deux ans. Son objectif général est de « promouvoir l'accès au dépistage et aux soins en matière de VIH des personnes handicapées dans la commune de Ouagadougou de janvier 2023 à décembre 2024 ».

L'ensemble des activités du projet a été exécuté à 100%. Le tableau ci-dessous présente les résultats par objectifs.

Objectifs spécifiques	Résultats
Améliorer l'accès de cent cinquante-cinq (155) personnes handicapées aux moyens de contraception, de prévention du VIH / IST et de soins VIH avec un accent sur les couples de janvier 2023 à décembre 2024	<p>34 femmes handicapées motrices ont des connaissances sur les moyens de contraception et prévention du VIH / IST ;</p> <p>35 femmes handicapées auditives ont des connaissances sur les moyens de contraception et prévention du VIH / IST ;</p> <p>30 femmes handicapées visuelles ont des connaissances sur les moyens de contraception et prévention du VIH / IST ;</p> <p>10 hommes handicapés moteurs ont des connaissances sur les moyens de contraception et prévention du VIH / IST ;</p> <p>13 hommes handicapés visuels ont des connaissances sur les moyens de contraception et prévention du VIH / IST ;</p> <p>17 hommes handicapés auditifs ont des connaissances sur les moyens de contraception et prévention du VIH / IST ;</p> <p>Un homme sans handicap ;</p> <p>25 jeunes filles handicapées intellectuelles ;</p> <p>30 conjoints des femmes handicapées ont participé à la formation sur les DSSR, la PF, le VIH, les IST, les violences faites aux femmes et les droits des femmes ;</p> <p>277 personnes handicapées connaissent leur statut sérologique ;</p> <p>5 personnes dépistées positives sont suivies médicalement et psychologiquement.</p>

Objectifs spécifiques	Résultats
Renforcer l'autonomie financière de vingt-cinq (25) filles et femmes handicapées de janvier 2023 à décembre 2024	<p>-10 jeunes filles handicapées (3 visuelles, 3 motrices et 4 auditives) ont appris des métiers dans le tissage des chaises, la fabrication de savon, coiffure, couture, pédicure-manucure, élevage et perlage ;</p> <p>-15 femmes handicapées infectées ou affectées par le VIH (5 motrices, 5 auditives et 5 visuelles) ont appris des métiers dans le maraichage, l'élevage, le tissage de pagnes traditionnels, la culture hors sol, le perlage, et la teinture ;</p> <p>-25 jeunes filles et femmes handicapées ont été installées.</p>
Renforcer le plaidoyer pour une implication de cinquante-cinq (55) hommes dans la SSR, la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes handicapées de janvier 2023 à décembre 2024	<p>-10 leaders coutumiers, religieux et communautaires se sont engagés à accompagner la mise en œuvre du projet ;</p> <p>-30 conjoints/partenaires des femmes handicapées se sont engagés à l'implication dans la SSR et à être des relais pour le respect des droits de la femme et les droits des personnes handicapées dans la communauté ;</p> <p>-une rencontre bilan a été organisée</p> <p>-25 parties prenantes ont participé à la rencontre bilan</p>

5. Le projet pour la mise en œuvre des activités du FULL PORTFOLIO PROGRAMM (FPP) de GAVI et de la veille communautaire dans la vaccination

Action pour l'Enfance et la Santé (AES/Burkina) a signé un protocole d'accord avec le SPONG. Ce protocole a pour but d'impliquer AES/Burkina dans l'engagement communautaire des organisations de la société civile dans trois (03) Districts Sanitaires (Bogodogo, Baskui et Nongr-Massom) ayant un nombre élevé de communautés oubliées et d'enfants zéro dose et sous-vaccinés.

Les résultats atteints sont :

- 1038 sorties de recherche des enfants zéro dose et sous vaccinés en collaboration avec les ASBC et d'autres mobilisateurs communautaires des aires sanitaires ;
- 1335 enfants sous vaccinés retrouvés et vaccinés dans trois districts sanitaires de la Ville de Ouagadougou ;
- 96 sorties de causeries éducatives menées sur l'importance de la vaccination ;

- 216 supervisions des sorties des animateurs ;
- 12 cellules de mobilisation communautaire mises en place.

III. BILAN DU FONCTIONNEMENT DE AES/BURKINA

En ce qui concerne le fonctionnement, il s'agit notamment de la tenue des instances, les activités d'autofinancement, la gestion du centre de documentation et les participations aux ateliers, rencontres et formations des membres de l'équipe de AES/Burkina.

1. Tenue des instances et autofinancement de AES/Burkina

Les instances se sont tenues cette année conformément aux prévisions.

Tous les membres sont à jour de leur cotisation pour l'année 2024 soit 625 000 francs CFA à raison de 25 000 francs CFA par membre.

La location des salles de formation de AES/Burkina constitue aussi une ressource propre. Pour l'année 2024, le montant total des locations de la salle de AES/Burkina est en baisse. Elle est passée de 475 000 francs CFA en 2023 à 275 000 FCFA en 2024.

2. Gestion du centre de documentation

AES/ Burkina dispose d'un centre de documentation assez fourni permettant aux enfants de s'instruire, de renforcer à la fois leurs capacités intellectuelles et leurs compétences en vie courante. Il est ouvert en général aux élèves de la ville de Ouagadougou et en particulier à ceux de la trame d'accueil Ouaga 2000. Au cours de l'année 2024, le centre de documentation a enregistré 64 usagers dont 25 garçons et 39 filles (10 abonnements) pour la lecture, des travaux de groupe, des travaux de recherche, des emprunts de livres, des conseils en compétence de vie courante. Leur niveau d'étude varie du primaire au secondaire. L'âge des usagers est compris entre 10 à 25 ans. Les documents les plus utilisés sont les romans africains et les bandes dessinées.

Pour répondre aux besoins des usagers, AES/Burkina a renforcé son centre de documentation avec l'acquisition d'un large répertoire de documents / livres numériques et deux (02) ordinateurs de bureau pour permettre aux élèves de consulter les livres numériques. Néanmoins, le projet de renforcement du centre de documentation rédigé en 2020 dans le but de couvrir tous les besoins des usagers est toujours en attente de financement.

3. Participations aux rencontres, ateliers et formations

L'équipe de AES/Burkina participe à divers ateliers, rencontres et formations organisés au niveau national par les partenaires qui sont entre autres le SPONG, le RESONUT, la COBUFADE, la DPPH, la DGCOOP, l'IRSS, l'ISSP, SP/CNLS-IST, OXFAM. Ces ateliers, rencontres et formations sont les lieux de partage d'expériences, d'orientation et de renforcement de capacités.

IV. PERSPECTIVES POUR 2025

Pour l'année 2025, AES / Burkina a en perspectives de :

- Réaménager ses salles de formation, son centre de documentation et créer un espace de coworking afin d'avoir une source de revenu propre ;
- Redynamiser le digital (site web, page Facebook, page LinkedIn, etc.)
- Actualiser son manuel de procédure ;
- Elaborer son plan stratégique 2025-2030, son plan de développement organisationnel et son document de suivi évaluation ;
- Poursuivre l'exécution de ses projets et plans d'actions pour l'année 2025 ;
- Rechercher de nouveaux partenaires afin de diversifier les sources de financements ;
- Renforcer l'effectif de son personnel.

CONCLUSION

Les partenaires techniques et financiers de AES/Burkina en 2024 sont au nombre de quatre (04). AES/Burkina a un excellent taux d'exécution physique de 100 %. L'association continuera de renforcer son partenariat à travers les recherches de nouveaux partenaires et à travers le réseautage. Elle a aussi adapté son mode de fonctionnement à la crise sécuritaire et humanitaire que rencontre le Burkina Faso.


SOMBIE Mamadou Boniface

